

Image not found or type unknown



## Parcelle trop petite sans tenir compte de l'unité foncière

Par **lalagne**, le **16/12/2014** à **18:47**

Je possède plusieurs parcelles contiguës formant une unité foncière ou îlot de propriété. Trois parcelles sont en zone agricole pour une surface de environ 5000m<sup>2</sup> et une est en zone Ud surface environ 700m<sup>2</sup>. Le C.U m'a été refusé car on me dit que la surface minimum de la parcelle doit être de 1500m<sup>2</sup>.

Puis je faire valoir que mon ilot de propriété dépasse la surface minimum?

Merci de la réponse.